MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

N° 17

Première et deuxième éditions n° 7
Toisième et Quatrième éditions n° 5

I2 Mai I956

AVERTISSEMENTS

Zones I - II - III - IV

TAVELURES

Dans les vergers où l'on constate de la rosée le matin et dans les vergers envahis l'an dernier, renouveler la protection des organes verts, soit avec le soufre micronisé, soit avec une bouillie anticryptogamique de synthèse.

Sur pommiers atteints d'oïdium le traitement est indispensable en toute situation. Le réaliser avec le soufre micronisé.

Traitement à terminer avant le I8 Mai.

CARPOCAPSE

Bien qu'une partie des conditions climatologiques propices à l'activité du Carpocapse soit réalisée il est inutile à ce jour d'envisager la lutte contre le Carpocapse.

INFORMATIONS

LYDA DU PECHER

Les pêcheraies commencent à souffrir de ce parasite.

Traiter dès l'apparition des "chenilles", soit avec les produits à base de D.D.T. soit avec les produits à base de parathion.

PARASITES DE L'OIGNON

Les semis ont été, le plus souvent, très atteints par diverses maladies très graves (mildiou, Botrytis, etc...). Il convient :

- de brûler les plantes malades
- de faire des pulvérisations en utilisant : soit des bouillies cupriques neutres
  : soit des anticryptogamiques de synthèse (Zinèbe, Ziram, Captane, T.M.T.D.)

CRIOCERE DE L'ASPERGE

Faire périodiquement des pulvérisations ou des poudrages avec un insecticide à base de D.D.T.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

P137

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - MONTPELLIER. Le Gérant: TROUILLON. Autor. du 6/3/56 Reproduction, adaptation réservées.
DLP 13-5-56 048652